



Evolution des tarifs de l'école municipale de musique

DEL07_2023_06_09

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 27

Le neuf juin deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, DINASQUET Carolyn, du PREMORVAN Erika, , DUPUY Typhenn EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Etaient absents excusés : FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, EVANO Thomas.

Pouvoirs : FEBRAS José donne pouvoir à LE GAL Patrick
EVANO Thomas donne pouvoir à LE ROUX Anne

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Erika DU PRÉMORVAN

La conseillère déléguée informe l'assemblée :

Les tarifs de l'école de musique de Languidic se situent dans la moyenne des écoles du territoire. Les tarifs n'ont pas évolué depuis l'année scolaire 2018/2019.

Il est proposé de procéder à une augmentation de 3 % à compter de la rentrée 2023/2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission finances et ressources humaines ;

- **FIXE** comme suit les tarifs de l'école de musique à compter de la rentrée 2023/2024 :

La tarification est indiquée par trimestre (**en gras**) et par mois (entre parenthèses)

FORMATION DISPENSEE	LANGUIDIC (en euros)	Extérieur (en euros)
<p align="center"><u>Cursus d'apprentissage global</u></p> <p align="center"><i>Cours instrument + Formation Musicale + pratique collective</i></p> <p>➤ 1^{er} cycle 2^{ème} élève à partir du 3^{ème} élève</p> <p>➤ 2^{ème} cycle 2^{ème} élève à partir du 3^{ème} élève</p>	<p>142.50 (47.50/m) 127.35 (42.45/m) 120.90 (40.30/m)</p> <p>168.75 (56.25/m) 159.15 (53.05/m) 152.70 (50.90/m)</p>	<p>426 (142/m)</p>
<p align="center"><u>Cours collectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jardin Musical I (1 an) • Jardin Musical 2 (2 ans) • Récréation Musicale (MS) • Eveil 1 (GS) • Eveil 2 (CP) • Atelier Découverte (à partir du CE1) • Instruments traditionnels (20 minutes) • Atelier Vocal 	<p>33.90 (11.30/m)</p> <p>68.40 (22.80/m)</p>	<p>63.60 (21.20/m)</p> <p>128.85 (42.95/m)</p>
<p align="center"><u>Pratiques collectives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chorales et Choeurs • Bagadig - bagad • Orchestres • Musique de Chambre Adulte • Ensemble musique ancienne • Atelier Improvisation • Formation Musicale • Atelier de musique traditionnelle • Atelier percussions du monde • Ensemble Bombardes &Co • Ensemble Decibel Pipe Band 	<p>27 (9/m)</p>	<p>34.95 (11.65/m)</p>
<p align="center"><u>2^{ème} instrument</u></p> <p>➤ 1^{er} cycle ➤ 2^{ème} cycle</p>	<p>136.95(45.65/m) 168.75 (56.25/m)</p>	<p>426 (142/m)</p>
<p>Location instrument *</p>	<p>25</p>	

ADOPTÉ: à 21 voix pour et 6 contre.

Fait à LANGUIDIC, le 12 juin 2023



Le Maire,

Laurent DUVAL